

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Votants	12
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230412-DEL-2022-27-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 5 avril 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-27

OBJET : ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ MONTS ET BARRAGES ACTIONS COLLECTIVES 2022-2023 - TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES PRESTATIONS D'ANIMATION D'ATELIERS NUMÉRIQUES APPROFONDIS CHOIX DES PRESTATAIRES

Monsieur le Vice-Président rappelle que le PETR, en partenariat avec les communautés de communes et la Région Nouvelle-Aquitaine, met en œuvre le dispositif Action Collective de Proximité sur son territoire. Ce dispositif a vocation à avoir un effet levier sur des filières clés pour le territoire grâce à des aides individuelles aux entreprises et à des actions collectives, parmi lesquelles des actions pour accompagner la transformation numérique des entreprises.

Ces actions comportent un volet animation/sensibilisation pour permettre aux entreprises de mieux maîtriser les leviers du numérique afin de s'en servir notamment pour rester compétitives, accélérer leur développement, gagner de nouvelles parts de marché.

Afin de mettre en œuvre ce volet animation/sensibilisation, Monsieur le Vice-Président rappelle que le PETR doit faire appel à des prestataires sélectionnés via une consultation sur devis.

Cette prestation d'animation/sensibilisation comporte 3 lots :

- Lot 1 : Animation d'ateliers numériques approfondis à destination des entreprises de la communauté de communes de Noblat.
- Lot 2 : Animation d'ateliers numériques approfondis à destination des entreprises de la communauté de communes des Portes de Vassivière.
- Lot 3 : Animation d'ateliers de sensibilisation au numérique à destination des entreprises de la communauté de communes de Briance-Combade.

Conformément au cahier des charges validé par le Bureau syndical du 8 mars 2023, la consultation a été lancée le 10 mars 2023 et les prestataires avaient jusqu'au 7 avril 2023 à 12h pour répondre.

Une seule offre a été reçue pour l'ensemble des 3 lots. Elle est portée par un groupement réunissant le tiers-lieu **L'Escalier** (Saint-Léonard-de-Noblat), **L'Agence Elma** (Eymoutiers) et **Le Maillon Digital** (Eymoutiers). **Le tiers-lieu L'Escalier est le mandataire du groupement.**

L'offre se décompose comme suit :

- Lot 1 : Animation d'ateliers numériques approfondis à destination des entreprises de la communauté de communes de Noblat

Contenu : 6 ateliers de 2 heures

Intervenants : L'Escalier, L'Agence Elma, Le Maillon Digital

Prix : 120 € TTC par atelier soit un total de **720 € TTC**

- Lot 2 : Animation d'ateliers numériques approfondis à destination des entreprises de la communauté de communes des Portes de Vassivière

Contenu : 6 ateliers de 2 heures

Intervenants : L'Escalier, L'Agence Elma, Le Maillon Digital

Prix : 120 € TTC par atelier soit un total de **720 € TTC**

- Lot 3 : Animation d'ateliers de sensibilisation au numérique à destination des entreprises de la communauté de communes de Briance-Combade

Contenu : 7 ateliers de 2 heures

Intervenants : L'Escalier, L'Agence Elma

Prix : 120 € TTC par atelier soit un total de **840 € TTC**

Au vu des critères de jugement et de la méthodologie détaillée dans l'offre, il est proposé de retenir le groupement sur les 3 lots, pour un montant total de 2 280 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident le choix du groupement réunissant L'Escalier, L'Agence Elma et Le Maillon digital et autorisent le Président à signer le devis et tous les documents relatifs à la bonne exécution du marché.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

